

## Mai 2021

# La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/
Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune. Les articles transmis par les Associations ne sont pas retouchés.
Impression : par nos soins, sur papier recyclé.

Mai 2021 Page 1 sur 24

#### Mot du Maire

Chers(es) administrés(es),

À l'heure où je vous écris, nous sommes toujours contraints par cette crise sanitaire, économique et sociale, sans précédent. Nous restons à votre écoute, mobilisés pour vous apporter notre soutien. N'hésitez pas à nous solliciter ou nous faire part de personnes en difficulté.

Grâce à l'effort de tous et de l'avancée de la vaccination, il nous est possible de positiver et voir un avenir sanitaire meilleur. Cela va permettre, je l'espère une réouverture rapide de tous les commerces, mais aussi une vie plus sociale et conviviale.

Je tiens à vous faire part de l'importance pour la Commune et pour nous tous, du tissu commercial et artisanal, d'où la nécessité pour chacun d'entre nous, de privilégier nos entreprises locales. N'ayons pas à dire plus tard : « Oh si j'avais su! » « Cet artisan ou commerçant nous manque ». C'est souvent trop tard que l'on s'en rend compte. Merci à toutes et tous d'éviter le TROP TARD !

La vie associative va reprendre progressivement ses activités, indispensable à la vie sociale de notre Commune. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, malgré une activité réduite, de poursuivre le soutien financier aux associations en maintenant les aides sollicitées. Ceci tout simplement pour les accompagner au mieux dans cette période difficile. Je tiens à les remercier pour leurs actions source de dynamisme pour notre territoire.

Cette fin d'année 2020 et le début 2021 ont été riches en activités pour l'équipe municipale, que ce soit les services administratifs et techniques ou les élus. Je tiens à les remercier toutes et tous pour leur implication au sein de notre Commune.

Concernant les finances, le début d'année est consacré à l'élaboration du budget. Merci à Hélène et Laurent pour ce travail important réalisé avec implication et sérieux à mes côtés. J'en profite, aussi, pour remercier Sandrine, qui a malencontreusement disparu de la liste des agents cités lors de la précédente gazette. Mystère de l'informatique !

Le budget de la Commune s'élève à 2 millions d'euros pour le fonctionnement et 4 millions d'euros pour l'investissement (réalisation en cours et à venir). La dette de la Commune baisse d'environ 90 000 € / an.

L'impact financier de cette crise sanitaire n'est malheureusement pas négligeable et nous devrons continuer à en tenir compte.

Ces derniers mois, l'équipe municipale a fait le choix de répondre à de nombreux appels à manifestation d'intérêts, source importante de travail, avec à la clé de nouveaux financements et/ou accompagnements en ingénierie. Cela va nous permettre de mettre en place, tout au long du mandat, les actions pour lesquelles vous nous avez élus.

Voici quelques exemples de projets déjà retenus par les financeurs.

- ♥ Petite Ville de Demain
- Conseiller numérique
- Mobilité rurale à inventer
- Préservation des ressources en eaux
- Réalisation d'un Pumptrack, Skate-park et jeux pour enfants aux jardins publics.

Vous allez les découvrir plus en détails dans cette gazette.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 2 sur 24 Mai 2021

#### Mot du Maire

D'autres dossiers sont en cours. Parmi eux, je citerai la création/rénovation d'un complexe multifonctionnel regroupant la maison du temps libre et l'école Marceau Crespin. Concernant l'école, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Lozère, l'Inspectrice de la circonscription de Marvejols et l'équipe enseignante. La mise en place de l'école de demain, ouverte sur le monde extérieur, avec des aménagements matériels, numériques et des équipements permettra de meilleures conditions d'apprentissage pour tous les élèves, tout en respectant le développement durable, les volontés écologiques d'avenir où l'excellence et le mérite seront au service du progrès social.

Le dossier de financement est déjà déposé auprès de l'État, la Région et le Département. Nous espérons pouvoir le mettre en œuvre rapidement, mais sans leur soutien (État, Région et Département), il ne serait pas sérieux financièrement de débuter un tel investissement.

Je vous rappelle, en cette période scolaire compliquée, qu'il vous est possible, d'avoir un soutien scolaire avec des aides aux devoirs, en direct ou virtuellement, tous les jours de 17h à 20h, gratuitement.

Une aide précieuse en cette fin d'année pour ceux qui préparent des examens : www.soutienscolaire-bourgssurcolagne.com



Pour les nouvelles inscriptions aux écoles Marceau Crespin et Claude Erignac, vous pouvez les contacter directement ou passer en Mairie afin de récupérer les dossiers.

- 🔖 École Marceau Crespin : par téléphone au 09 66 43 84 63 ou par mail : ep.chirac@ac-montpellier.fr
- \$\footnote{\text{\$\subset}\$ École Claude Érignac: par téléphone au 04 66 32 70 87 ou par mail: <a href="montpellier.fr"><u>ep.le-monastier@ac-montpellier.fr</u></a>

Je vous souhaite, en mon nom et celui de l'équipe municipale, une belle période estivale : riche en activités sociales, culturelles et sportives.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre maire,

Lionel Bounish

Mai 2021 Page 3 sur 24

# Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

#### Action en faveur de la ressource en eau

L'écocitoyenneté est aujourd'hui un mot qui fait partie de nombreux discours. Il est souvent utilisé par les élus pour plaire ou satisfaire les administrés. Nous avons souhaité aller plus loin, que de simples discours, en répondant à un appel à manifestation d'intérêt sur la protection des ressources en eau.

<u>Objectif</u>: proposer des solutions concrètes pour réduire l'impact de notre consommation en eau. Elle est de plus en plus précieuse vu le réchauffement climatique.

Ayant été retenu à cet appel à projet, avec le concours de la région Occitanie, la collectivité a le plaisir de vous offrir un kit hydro économe par foyer.

L'ensemble des bâtiments communaux en sera également équipé.

Cette bonne pratique écologique, pour protéger notre environnement, va permettre de réduire votre consommation d'eau significativement de 20 à 25 % et entraîner de belles économies en perspective afin de conforter votre pouvoir d'achat.

#### Ce kit contient:

- des régulateurs de jets de robinet,
- un débitmètre,
- une pomme de douche à venturi (permettant de conserver un débit important, mais en réduisant le volume d'eau) garantie 7 ans
- un flexible de douche de 1,65 m garantie à vie.

## <u>Dès la mi-juin,</u> vous pouvez venir récupérer votre kit <u>en</u> Mairie.

L'entreprise « Eau-Energie », installée sur la commune, a obtenu le marché.

Elle se tiendra à votre écoute pour toute question d'ordre technique afin de faciliter l'installation. Toutes les informations seront détaillées dans le kit.









La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 4 sur 24 Mai 2021

# Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

#### Mobilité rurale à inventer

C'est un appel à manifestation d'intérêt lancé en janvier 2020 par le Parc Naturel Aubrac, avec un financement de la Région Occitanie. Un titre, qui au premier abord, peut nous laisser perplexe, mais qui permet une grande liberté d'innover. Nous avons donc décidé d'y répondre rapidement, en proposant des solutions de mobilité plutôt innovantes sur notre territoire rural.

Trois solutions proposées ont retenu l'attention du porteur de l'appel à projet et du financeur :

- Une voiture électrique partagée en libre-service à destination des habitants et de la collectivité.
- Des vélos à assistance électrique en libre-service répartis sur la commune : le Vélib' Lozérien.
- 2 abris de covoiturage.



Ces actions ont un impact favorable sur l'environnement et facilite la mobilité au quotidien.

Le projet est financé à hauteur de 39 500€ par la région Occitanie, sa mise en place était prévue avant l'été 2021.

Mais l'évolution de la loi a entraîné un changement de compétences. La Communauté de Communes du Gévaudan (C.C.G.), par un vote communautaire du 29 janvier 2021, a décidé de prendre la compétence « mobilité au quotidien » à compter de juillet 2021.

Ce transfert ne met pas un arrêt à l'installation de ces différents équipements, mais retarde son implantation effective de quelques mois.

Ces projets et leurs financements ont donc été transférés à la C.C.G. qui lancera notre projet d'ici quelques mois.

Nous avions aussi prévu une continuité d'actions, sur ce même volet, pour les années à venir :

- mise en place de lignes de covoiturage spontané avec bornes solaires soit 6 ou 8 destinations différentes.
- liaison piétonne et cyclable entre Chirac et le Monastier le long de la D809 et voie ferrée.





Ces deux actions sont reprises par la C.C.G. avec la prévision d'un prolongement de la voie cyclable sur une grande partie du territoire.





La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 5 sur 24

#### **France Relance**

Merci à Monsieur ODINOT, secrétaire général de la Préfecture de la Lozère, pour sa visite sur la Commune, son écoute et les échanges constructifs durant cette rencontre.

# Soutien financier pour la Jeunesse

La Commune investit 85 000€ pour les jeunes avec la création d'un **Pumptrack**, d'un **Skate-Park** et pour les plus jeunes, rajout de **nouveaux jeux** (balançoires, toboggans, cabanes,...).

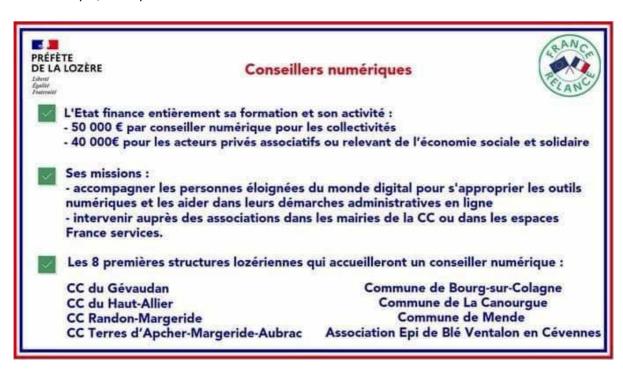
Remerciements à Madame la Préfète de Lozère, pour ce soutien financier, pour la Jeunesse, qui permet de financer 60% du Pumptrack.

Tous ces jeux seront fonctionnels d'ici début juillet.



#### Soutien financier pour le dispositif France Services

La Commune de Bourgs sur Colagne fait partie des 3 Communes de Lozère à être retenue pour ce nouveau dispositif d'inclusion numérique, ainsi que la Communauté de Communes du Gévaudan.



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 6 sur 24 Mai 2021

#### Le numérique pour tous

Rapprocher le numérique du quotidien des Français, sur l'ensemble du territoire, c'est l'ambition de la mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique dans le dispositif France Relance. Parce que le numérique prend de plus en plus de place dans nos vies, la commune a répondu à cet appel à projet visant à créer des postes de conseiller en numérique, pour deux ans. Nous nous étions engagés, dans notre programme, à développer l'accès au numérique, cet appel à projet nous permet de le financer.

Nous avons été retenus ainsi que deux autres communes lozériennes et plusieurs communautés de communes. Un recrutement débouchera prochainement sur la création de ce poste. Sa rémunération chargée est prise en charge à 100% par l'état, pour deux ans. Ce poste n'impactera donc en rien les finances de la collectivité.

Basé en Mairie, le conseiller numérique pourra se déplacer chez les usagers pour les aider dans la prise en main de l'outil numérique.

Le conseiller numérique aide prioritairement l'usager à



Dès la prise de poste, en juin, vous êtes invités à prendre contact avec lui en Mairie pour résoudre tous vos petits soucis liés au numérique. Il vous accompagnera au mieux de ses compétences pour que tout le monde puisse accéder de façon sereine à ces outils. Nous espérons ainsi répondre aux attentes de tous ceux qui sont un peu « perdus » face à ces outils pourtant indispensables aujourd'hui.

Crédits : agence de la cohésion des territoires

#### Petite Ville de Demain

## Un programme qui accompagne les projets de territoire

En collaboration avec la Communauté de Commune du Gévaudan, la Commune a répondu au programme lancé par l'État début octobre 2020. Plus de 1000 communes de France ont été retenues, dont Bourgs sur Colagne et Marvejols.

Pourquoi avoir fait la démarche pour intégrer Petites Villes de Demain? Car ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long du mandat, soit jusqu'en 2026.

L'offre de services du programme rassemble les outils et expertises apportés par l'ensemble des partenaires nationaux et locaux, et s'organise autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire et l'apport d'expertises externes.
- Des **financements** sur des mesures thématiques ciblées et mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.
- L'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser le partage d'expériences entre pairs.

Nous remercions Madame Valérie HATSCH, Préfète de Lozère d'avoir retenue Bourgs sur Colagne dans ce programme Petites Villes de Demain. Cela permet d'obtenir un soutien global privilégié, des services et des financements spécifiques de l'État.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 7 sur 24

#### **Services communaux**

Avec le retour d'un temps plus clément, les travaux d'élagage, de nettoyage des bords de routes et d'entretien ont pu reprendre

Élagage



Secteur La Chazette et Les Violles

#### Nettoyage des fossés



Secteur Fabrèges

#### Nettoyage et entretien



Divers travaux de nettoyage et d'entretien ont d'ores et déjà débutés et se poursuivront ces prochains jours dans les rues, les ruelles, et les impasses de la Commune.

# Emploi temporaire d'un agent communal

Monsieur Florian ALIBERT vient renforcer les équipes pour les mois de mai, juin et juillet 2021.

# Un nouveau parking aménagé par les agents

Nous remercions la famille ALLA, qui par convention, met à disposition gratuitement un terrain permettant de réaliser un parking à proximité du cabinet du Docteur Masson au Monastier.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 8 sur 24 Mai 2021

#### **Services communaux**

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, la municipalité de Bourgs sur Colagne est heureuse de vous présenter les travaux en cours de réalisation.

#### Aire de jeux et de détente

#### À Chirac

#### Au niveau du parc des enfants, derrière Sainte Angèle :

Pour des raisons de sécurité :

- > Remplacement du « tape cul » vétuste en bois,
- Réfection d'une partie du mur d'enceinte,
- Installation d'une cabane à ours en complément des autres jeux.



Montage des jeux



Version finalisée

#### Espace Doultre, à côté du stade :

En plus du jeu « araignée » déjà sur place, sont ajoutés : 5 autres modules : portique, tourniquet, cabane à ours et deux jeux « ressort ».

Les travaux du Pumptrack vont commencer pour être opérationnel dès les prochaines vacances scolaires.

Le City, à côté des terrains de tennis, va être transformé en Skate-park et en mini terrain de foot. Il sera lui aussi disponible pour les vacances.

Une inauguration officielle aura lieu les 10 et 11 juillet 2021 avec diverses animations qui devraient plaire à beaucoup.

Ainsi nous espérons répondre aux attentes des habitants de la Commune.



Début des travaux du Pumptrack







La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 9 sur 24

#### **Services communaux**

#### Aire de jeux et de détente

#### Au Monastier

Parc de jeu du Chambon au Monastier.





Mise en place d'un nouveau jeu en bois



Version finalisée

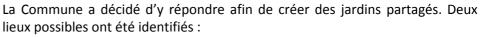
La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 10 sur 24 Mai 2021

# Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

#### Jardinons ensemble...

Dans le plan de relance initié par le gouvernement pour répondre à la crise sanitaire, il est prévu volet intitulé « jardins agriculture partagés et urbaine ». Ce plan prévoit de réintroduire des endroits propices aux cultures dans les urbains. La espaces crise sanitaire a mis encore plus en évidence les difficultés pour certaines personnes de se nourrir sainement. C'est la raison de la création de ce projet.



- Le premier à CHIRAC, derrière le parc de jeux pour enfants et à proximité du nouveau parking ;
- Le second au MONASTIER, près des jeux pour enfants, le long de la maison Bringer.

Ces deux espaces sont des terrains communaux. Il est envisagé de les mettre en culture avant de les proposer à la location. La collectivité prendra en charge la remise en culture des parcelles, l'installation d'une cabane à outils partagée et la gestion de ces jardins.

Les fruits et légumes produits dans ces jardins ne doivent pas être vendus, ils doivent uniquement servir à l'alimentation de la ou des personnes qui cultivent ces parcelles ou profiter aux personnes en difficultés. Ces jardins se veulent aussi conviviaux et ouverts afin de faciliter les échanges entre générations.

Néanmoins, il nous apparait nécessaire de savoir si cette proposition peut vous intéresser. C'est pourquoi, nous vous demandons de prendre contact avec la mairie si cette démarche vous intéresse.

Dans un premier temps, l'espace proposé sera assez restreint, aussi, nous ne pourrons peut-être pas répondre à toutes les attentes, nous envisagerons l'extension de cette opération en fonction des demandes.



#### Le printemps est de retour.



Cette année, des massifs de la Commune se sont parés de jaune après l'éclosion des jonquilles. L'Association « 33 heures contre le cancer » avait lancé une opération d'achats de bulbes de ces fleurs.

Vendus au prix de 5€, les bulbes pouvaient soit être récupérés par les acheteurs, soit laissés à l'Association pour le fleurissement de la Commune.

L'Association a ainsi récupéré plusieurs dizaines de bulbes. Pour soutenir l'Association, la Commune a racheté les invendus (environ 250). En effet, malgré la présence des bénévoles sur les marchés, il est resté quelques bulbes qui n'avaient pas trouvé preneur.

Les services techniques de la collectivité ont ensuite planté les bulbes sur plusieurs massifs de la Commune.

Par sa présence, cette fleur, symbole universel de la lutte contre les cancers, nous rappelle que le combat contre la maladie doit continuer.

Par ses actions, l'Association permet d'aider la recherche et d'améliorer le quotidien des malades, nous nous devons de la soutenir.

Nous espérons de tout cœur que la prochaine édition des « 33 heures contre le cancer » pourra avoir lieu de façon classique afin de mobiliser davantage pour cette grande cause.

Les dates à retenir : les 1<sup>er</sup> et 2 Octobre prochains.



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 11 sur 24

# **ZOO**m sur l'installation d'une nouvelle entreprise sur la Commune...

#### Taxi Gévau'48

Depuis le début de l'année, Mr Conort Jérémy, habitant de la Commune de Chirac a repris l'entreprise de taxi le "Fortunio" basé sur Rieutort de Randon.

Celle-ci a été renommée "TAXI Gevau'48".

Il pourra vous accompagner où vous le souhaitez lors de vos transport médicaux ou autre.

N'hésitez pas à le contacter :

♦ par téléphone au: 06 86 16 35 56

par mail au : taxigevau48@gmail.com



#### ZOOm sur un nouveau correspondant local de presse



Nous avons le plaisir de vous faire savoir que nous avons recruté un nouveau correspondant local de presse à Bourgs sur Colagne.

Il s'agit de **Sylvain MAURAND** que vous pouvez joindre au **07.88.55.56.54** (courriel : maurand.sylvain@orange.fr).

Ainsi, vous pouvez lui adresser tout communiqué ou invitation, à votre convenance.

Secrétariat Midi Libre Lozère

## ZOOm sur la déclaration de revenus 2021

## Un agent des finances publiques pour vous conseiller

## impots.gouv.fr

La Direction Départementale des Finances Publiques de Lozère organise des accueils de proximité pour faciliter vos démarches pour la campagne de déclarations de revenus 2021.

Cet engagement, pris dans le cadre de la charte «nouveau réseau de proximité» signée avec la Communauté du Gévaudan le 12 avril 2021, prévoit des accueils en Mairie uniquement sur RDV. Afin de respecter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les RDV seront fixés à la Mairie du Monastier.

Pour bénéficier de ses conseils et afin d'organiser cette rencontre, merci de contacter la Mairie : Le Monastier : 04-66-32-72-17 ou Chirac : 04-66-32-70-06.

Une liste de RDV sera transmise à la D.D.F.I.P. qui prendra contact directement avec vous.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 12 sur 24 Mai 2021

# La Presse en parle

#### Le Marché fait son retour

Midi Libre - publié le 22 Avril 2021 - par Agnès BOUDON

« Vendredi 16 Avril, 17h00, il fait un froid hivernal. Depuis quelques minutes, de légers flocons de neige virevoltent. Pourtant, la place de la Liberté, sise à Chirac, s'anime, comme depuis bien longtemps en ces temps de confinement nous ne l'avions vue s'animer.

Les gens sont de plus en plus nombreux, un panier sous le bras! C'est qu'un événement important à lieu aujourd'hui pour les habitants de la commune de Bourgs sur Colagne et des alentours : voici venue l'heure de la réouverture du marché des producteurs et des artisans.



Au jardin des Frères, nous rencontrons Jérémy et Nancy Dumortier qui ont repris depuis septembre le maraîchage Bio installé sur Chirac (certifié certipaqbio). Malgré le temps froid de ces derniers jours, pas de perte, mais une pousse de légumes ralentie, aussi l'étal est moins important que prévu et très vite les carottes, salades, radis, blettes trouvent preneurs.

Un peu plus loin, Franck Petit venu de Fabrèges (Saveurs de Lozère) propose ses fromages, au lait entier de vache, qui ont entre 3 et 15 mois d'affinage, de quoi satisfaire tous les goûts.



Toujours du côté du Jardin des Frères, Vincent Metral est venu de Banassac pour présenter les produits transformés de ses ruches (Caramiel, hypocras, bonbons...).

Enfin, nous trouvons Olivier Rieu installé à Barjac chez qui l'on peut se ravitailler en confitures, et jus des fruits issus de ses vergers et des produits laitiers.

Du côté de la place de la Liberté, les étals de volailles du Regourdel (earl du Piou), de pâtes fraîches confectionnées avec les produits locaux par Pasta Blues, de fromages amoureusement choisis par la Fromagerie Malgoire, de légumes et boissons fermentés (kombucha, Tepache, Ginger beer) préparés par Albane Legrand Naturopathe, ainsi que l'épicerie ambulante de vente en vrac tenue par Nelly d'EnVie de Vrac, font le bonheur des gourmands et gourmets soucieux de bien se nourrir avec des produits locaux et de qualité qui font la richesse et la vie de notre territoire.

Vous les retrouverez sur le marché tous les vendredis de 17h à 19h, passez les voir ils vous réservent bon accueil! »



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 13 sur 24

# La Presse en parle

# Bientôt un nouveau visage pour l'espace Doultre

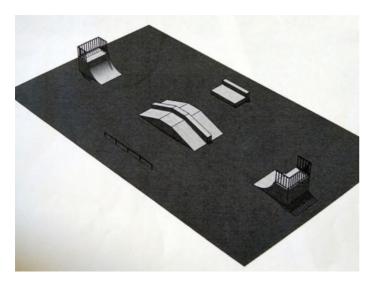
#### Midi Libre - publié le 28 Avril 2021

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune réaménagera prochainement le jardin public de Chirac, situé entre la Colagne et le camping.

Une consultation menée auprès des jeunes a fait émerger la volonté d'implanter des nouvelles structures adaptées aux trottinettes, rollers et skateboards.

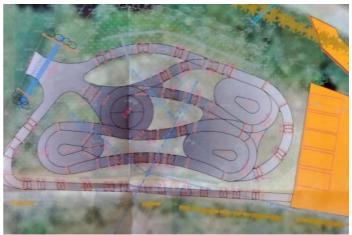
D'ici à la fin juin, de nouveaux jeux pour enfants et des tables de pique-nique seront installés dans un espace accessible aux personnes à mobilité réduite.

La plateforme-city déjà présente sera divisée en deux parties : une servira de mini-terrain de foot et basket, l'autre accueillera cinq modules de skate-park.



Plan du futur Skate-Park

Une piste de Pumptrack sera créée entre les terrains de tennis et la rivière. Un Pumptrack est un parcours en boucle fermée constitué de plusieurs boucles, de bosses et de virages surélevés pour tous les objets roulants (poussettes exclues).



Plan du futur Pumptrack

Enfin, un parking en stabilisé permettra un accès rapide aux abords de cet espace familial qui ouvrira dans deux mois. Pour l'inauguration début juillet, un week-end spécial sera organisé par la commune avec des essais de trottinettes électriques.

Ces travaux ont été possibles grâce aux subventions du plan de relance de l'état, 29 000 €, et de la région Occitanie, 8 000 €.







La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

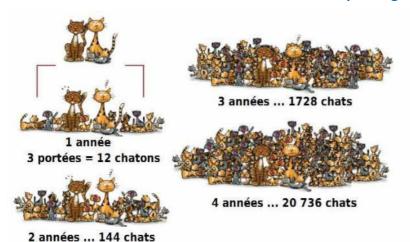
Page 14 sur 24 Mai 2021

#### ZOOm sur les Incivilités...

#### **Chats errants**

Trop de chats errants se retrouvent dans les rues de notre commune, souvent par abandon, maltraitance ou naissances non maitrisées par leurs propriétaires. Ces naissances trop nombreuses engendrent des nuisances nocturnes et certaines dégradations.

#### Un dessin vaut mieux que de grandes phrases!!



Pour le bien de tout le monde et afin de réguler ces naissances, la Commune de Bourgs sur Colagne met en place un partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour une campagne de stérilisation et de tatouage de ses chats errants.

Aidez-nous, en informant la Mairie au 04.66.32.70.06 ou au 04.66.32.72.17 pour amener les chats chez le vétérinaire.

Une fois remis sur pattes, ils reviendront profiter de notre belle Commune.

#### La stérilisation est un acte responsable pour participer à la protection des chats.

<u>Rappel</u>: Face à la recrudescence du nombre de disparitions de chats sur le territoire de la Commune, il est important de rappeler que «le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité» est puni d'une amende prévue pour les contraventions de la 5e classe (article R655-1 du Code Pénal) soit une amende de **1 500 euros** portée à **3.000 euros en cas de récidive**.

« L'amour pour toutes les créatures vivantes est le plus noble attribut de l'homme » - Charles DARWIN

## Rappel : Article de la Gazette de Janvier 2021

« Pour bien commencer cette nouvelle année, pensez au respect de chacun.

Pour le bien être des habitants de notre commune et le « vivre ensemble » nous vous rappelons quelques petites règles de vie, pour un bourg plus propre et plus serein pour chacun.

- Ne pas laisser vagabonder vos animaux de compagnie pour ne pas créer de gêne de voisinage (déjections et aboiements). A ce jour, plusieurs plaintes ont été signalées.
- Tenir en laisse votre animal lors de la promenade et surtout veiller à ramasser leurs crottes.

Nous vous rappelons que des bornes équipées de sachets pour cet usage (Toutounet) sont à votre disposition »

#### Doit-on en venir à la sanction?

#### **Z00**m sur...

#### Des pièges pour les moustiques tigre



Dans le cadre de l'anti dissémination du chikungunya, du Zika et de la dengue, le moustique tigre Aedes albopictus fait l'objet d'une surveillance entomologique. L'ARS a mandaté l'agence Altopictus pour installer un réseau de pièges en avril et effectuera un relevé mensuel.

Ces pièges ne doivent ni être déplacés, supprimés ou vidés.

En complément de ce réseau de pièges, voici le lien vous permettant le signalement du moustique tigre sur votre commune :

https://signalementmoustique.anses.fr/signalement\_albopictus/signale ments



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 15 sur 24

#### Actualités des écoles

#### Hiver sportif à l'Ecole Claude Erignac

Malgré la crise sanitaire, l'école s'est emparée des atouts de notre beau territoire pour proposer un hiver sportif à nos élèves.

Deux classes ont pu participer aux sorties natation en décembre et janvier à la piscine de St Chély. Nous félicitons Thibaut, Magdaléna, Flavie, Orlane, Alice, Shannon, Vincenzo, Zélia qui ont obtenu leur diplôme du « Savoir nager » obligatoire pour toutes les activités nautiques.



Tous nos athlètes ont ensuite chaussé les skis et ont pu profiter des paysages magnifiques (mais parfois brumeux) de l'Aubrac. En ces périodes de disette culturelle, où toutes les salles sportives étaient fermées, nous avons pu heureusement profiter du refuge de Bonnecombe. L'association Aubrac-sud nous y a reçu chaleureusement et nous les remercions pour leur gentillesse et leur disponibilité. Les pistes vertes et bleues n'ont plus de secret pour nous. Au bout des trois séances, les enfants auraient presque pu redescendre en ski jusqu'au Monastier! Même les maternelles ont eu droit à une journée raquette.





À la fonte des neiges, les élèves ont échangé leur paire de skis contre une carte d'état-major et se sont lancés dans la course d'orientation. Il ne fallait pas perdre le nord pour retrouver les balises disséminées aux quatre coins du village : dans l'école bien sûr mais aussi au jardin public, au cœur du village (peut-être les avezvous aperçues, toutes ces cartes de fleurs accrochées aux gouttières ou au portail des maisons?) et même jusqu'à Bonnecombe pour les CP!

Nos triathlètes ont bien mérité leurs vacances anticipées. Les plus grands préparent déjà la prochaine épreuve : une journée sans voiture qui mettra la petite reine à l'honneur courant juin. Pour ce faire, un car-àpattes a été organisé pour repérer les trajets qui seront empruntés à vélo jusqu'à l'école. Le car-à-patte (ou pédibus) est un transport scolaire qui chemine à pied à travers le village et qui récupère ou dépose les élèves à son passage. Trois lignes ont été créées dernièrement au Monastier dont une liaison avec Chirac. Il a été testé et validé par les élèves de CM en ce début de printemps et pourrait voir sa capacité augmenter avec les petits frères et les petites sœurs.

Merci à l'Association et aux parents accompagnateurs qui permettent à l'école de garder une dynamique d'ouverture.

La crise sanitaire a forcément modifié nos habitudes. Si elle a empêché beaucoup de projets, elle nous a aussi permis de nous recentrer sur notre territoire, notre village, notre école.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 16 sur 24 Mai 2021

## Actualités des écoles

#### Sensibilisation au tri des déchets à l'école Sainte-Angèle

L'école Sainte Angèle est déjà bien engagée dans la démarche du tri des déchets depuis plusieurs années avec les poubelles de tri sélectif : poubelle à papier dans chacune des classes et au bureau, poubelle « jaune » des emballages, poubelle « cartouches d'encre et toners », collecte de bouchons... A la cantine aussi le tri des déchets est en place depuis la rentrée de septembre. Ainsi, pour se perfectionner, lundi 8 février et mardi 9 février, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont accueilli Mr William Mazel animateur du Réel 48 (Réseau d'Education à l'Environnement de Lozère). La séance commence par une histoire racontée aux élèves qui les amène à se poser des questions sur le devenir de nos poubelles. Grâce à un diaporama, les élèves prennent conscience de l'existence d'un « septième continent plastique » qui ne cesse de grandir et de causer des dégâts à la flore et à la faune marine. Les ateliers tournants, proposés par William, abordent les notions de durée de vie des déchets dans la nature, les techniques de recyclage, la matière première qui permet de fabriquer les différents emballages. Les échanges ont été riches et des solutions ont été proposées par les élèves pour améliorer la limitation et la gestion des déchets.

Enfin, la journée s'est terminée par un rappel utile du tri des emballages.



Merci à William pour cette intervention qui fait prendre conscience du rôle de chacun dans la protection de notre environnement.

#### **APEL Sainte Angèle**

En cette année difficile, l'équipe de l'APEL de l'école Sainte Angèle de Chirac a souhaité maintenir des actions.

Un marché de Pâques a été tenu dans la cour de l'école. Les enfants ont eu à cœur de réaliser des créations de Pâques avec le soutien des maîtresses. Les familles ont contribué à la réussite du marché en réalisant des sablés qui ont été vendus lors de cet évènement.





Une vente de Manouls en partenariat avec la boucherie SALTEL a été organisée. Les commandes pouvant être retirées sur place ou livrées à domicile ont permis de créer du lien social. Les habitants de Bourgs sur Colagne ont répondu présents autour de cette tradition lozérienne. La prochaine action à venir est la vente de plants et de plantes en partenariat avec la pépinière de SENOUARD.

L'équipe de l'APEL reste mobilisée pour les enfants et remercie toutes les personnes qui nous soutiennent dans nos actions.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 17 sur 24

# Bibliothèque

#### Bibliothèque «René Jaudon» à Chirac

Malgré ces temps incertains, les bénévoles de la bibliothèque René Jaudon à Chirac, font de leur mieux afin d'offrir aux lecteurs qui fréquentent ces lieux le meilleur service possible.

Nous avons donc décidé d'élargir les horaires d'ouverture pour que tous puissent profiter de moments de détente avec un bon livre.



Chaque année, de nouveaux ouvrages viennent compléter les collections existantes, soit par l'achat d'exemplaires récents ou de prêts octroyés par la bibliothèque départementale de prêt de la Lozère.

Venez donc fouiller dans nos rayonnages, le roman, le thriller, la BD adulte ou enfant, le livre sur le jardinage, le documentaire sur la Lozère (non, non vous ne connaissez pas toutes les richesses de ce département) qui vous permettra de vous évader au moins quelques temps et d'oublier cette période.

Enfants, adultes, mal voyants, il y en a pour tous les goûts et nous essayons d'acquérir les dernières nouveautés. Alors laissez-vous tenter, faites un essai.

Vous trouverez ci-dessous les nouveaux horaires et jours d'ouverture, mais si des modifications devaient intervenir, non du fait de notre volonté, mais des directives gouvernementales, nous vous en préviendrons dans les meilleurs délais (chaque semaine apporte son lot de nouvelles).

#### AVRII:

specificación mercredi 7 avril : 16h à18h

🔖 samedi 17 avril : 10h à 12h

🦫 mercredi 21 avril : 16h à 18h

#### MAI:

w mercredi 5 mai : 16hà 18h

samedi 15 mai : 10h à 12h

🔖 mercredi 19 mai : 16h à 18h

🔖 samedi 29 mai : 10h à 12h

#### JUIN:

🦫 mercredi 2 juin : 16h à 18h

🔖 samedi 12 juin : 10h à 12h

🦫 mercredi 16 juin : 14h à 16h

🔖 samedi 26 juin : 10h à 12h

specific mercredi 30juin : 16h à 18h

Nous vous attendons et vous conseillerons au mieux de nos compétences.

L'équipe de la bibliothèque

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 18 sur 24 Mai 2021

# Bibliothèque

#### A propos de la bibliothèque du Monastier

Souvenez-vous, il y a bien des années, un service de bibliobus marquait régulièrement une étape dans notre village. Puis un dépôt de livres fut installé dans une petite salle de l'ancienne Mairie transformée en gîte maintenant.

En 1994, la bibliothèque vogue de bas en haut via la salle « René Grousset ». Le local est fonctionnel, tant par les volumes, l'agencement, la luminosité. Une fresque est peinte sur sa façade extérieure. Un aquarium habite les locaux.

Seul bémol, malgré la pose d'un escalier central remarquable pour l'accès à l'étage : l'inaccessibilité pour les publics à mobilité réduite est pointée. Pour ce motif, elle prend place dans l'ancienne cantine de l'école, en rez-de-chaussée, ceci résolvant la problématique d'accessibilité.

Cependant, l'agencement actuel des salles tenant lieu de bibliothèque n'est pas satisfaisant. Les volumes sont suffisants mais ce local nécessiterait quelques aménagements pour être plus fonctionnel et plus attractif.

Voici les principales modifications envisagées :

- Réfection de l'installation électrique (mise en conformité) : solution moins énergivore avec des points lumineux plus adaptés.
- Peinture des murs, porte, divers encadrements.
- Achats divers: lampes, table, chaises, banquette d'angle, pendule...
- Achats de tissus et confection : rénover les « cubes-poufs », coussins...confection d'un tipi pour l'espace enfants ...
- Modification de la disposition du mobilier, des étagères, des livres... pour créer des espaces propices à la lecture.
- Mise en valeur de l'ensemble des ressources pour faire de ces espaces des lieux de convivialité, d'échanges, de rencontres entre divers publics, qui s'entrecroisent, sans oublier l'accueil des scolaires et de leurs encadrants.

Ces aménagements demandent un investissement « financier » et « humain ». Pour déplacer les livres, les étagères et effectuer les travaux de couture, nous faisons, d'ores et déjà, appel à toutes personnes qui voudront bien nous aider.

Dans l'attente d'un retour à la « normalité », l'équipe des bénévoles de la bibliothèque peut vous accueillir les 1<sup>er</sup> mercredis de chaque mois, avec respect des « gestes barrières ».

Vous trouverez ci-dessous les prochains jours et horaires d'ouverture :

Le samedi 22 Mai, le mercredi 2 juin et le samedi 19 juin 2021 de 10hà 11h

La boîte à livres reste toujours libre d'accès sans contrainte d'horaires sauf... couvre-feu!

En espérant également une signalisation, dans le village, pour indiquer l'emplacement et l'existence de ce lieu de culture dans notre village.

# Infos Associatives

#### Le Club Bon Accueil

Le Club Bon Accueil du Monastier, malgré la situation sanitaire voulait remercier ses nombreux adhérents qui ont bien voulu prendre leur carte pour 2021.

N'ayant rien pu faire en 2020, un calendrier 2021 leur a été offert à tous.

Dès que nous le pourrons nous reprendrons nos activités.

Je vous espère tous en bonne santé.

La présidente

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 19 sur 24

# Infos Associatives

#### Club des Randonneurs de la Fare dans la peine

L'annonce du décès de Marcel Montialoux a causé chez les Randonneurs de la Fare une vive émotion.

C'est avec respect que nous saluons sa mémoire et partageons la peine de sa chère Christiane et de ses enfants.

Marcel, aux multiples facettes était entièrement tourné vers les autres, il fédérait naturellement.



En 1999, entouré de quelques jeunes retraités, il a créé le club des Randonneurs de la Fare qui emprunte depuis les sentiers de Lozère et d'ailleurs. Il a su par son charisme organiser les nombreuses sorties où chacun goutait le plaisir de se retrouver dans une activité des plus attrayantes.

Très actif dans l'organisation du Congrès National de la Randonnée Pédestre, impliqué dans le balisage des sentiers, animateur hors pair dans le récit captivant d'histoires du pays accompagné de son harmonica, il ne ménageait pas sa peine pour créer du lien social et procurer à chacun des moments de bonheur.

Malheureusement la maladie s'est installée insidieusement et Marcel, bien entouré, a dû faire face avec courage jusqu' à la fin.

Ses obsèques ont réuni une nombreuse assistance, témoignant ainsi du vide que laisse notre cher Marcel.

Avec amitié, Les Randonneurs de la Fare.

#### Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Ce début d'année 2021 est resté peu engageant mais nous espérons tous que la situation va s'améliorer, qu'elle sera porteuse de rencontres, de soirées, de moments festifs. Seront proposées des conférences sur le bien-être, la prévention, et sur la guerre de 14-18 car cette année le monument aux morts de Chirac aura cent ans le 6/11/2021.

Si la situation sanitaire s'améliore un repas campagnard avec animation sera réalisé pour les personnes de 65 ans ou plus.

Les référents (C.C.A.S.) en cas de crise ou de besoins peuvent vous appeler et ainsi permettre un lien pour vous accompagner.

Beaucoup de personnes ont été vaccinées, si certaines n'y sont pas parvenues, vous pouvez nous prévenir et nous ferons notre possible pour vous aider.

Un ciné débat sera animé par l'ARCOPRED, grâce à l'aide apportée par la CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie) : Salle Colucci le 31 août 2021 à 14h30 (sous réserve de la situation sanitaire)

Pour les jeunes, l'aide même modeste de 30 euros pour présenter le code, est attribuée. Si vous avez besoin de renseignements ou d'aide, n'hésitez pas à appeler la Mairie : 04 66 32 72 17 ou 04 66 32 70 06. Un rendezvous sera organisé dans les meilleurs délais.

Dans les deux Mairies, une boîte pour récupérer les matériels d'écriture : stylos à bille, à plume, porte-mine, effaceurs, marqueurs, stabilo, tipex a été mise en place pour aider la recherche pour la neurofibromatose. Nous comptons sur vous. Merci d'avance.

Bonne santé à tous, courage et espérons que la situation s'améliore le plus rapidement possible !

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 20 sur 24 Mai 2021

## Infos Associatives

#### Entente Sportive Chirac Le Monastier : une saison entre parenthèse

Jeudi 08 avril 2021, nous devons déposer un article pour la gazette municipale dont la parution est prévue pour fin mai. Du fait de ce calendrier contraint, nous espérons que sa parution sera toujours d'actualité.

Cette communication de l'ESCM, fortement impactée par la situation sanitaire actuelle, revêt donc un caractère particulier.

Décidément, après une fin de saison 2019/2020 perturbée par la pandémie de covid, le sort s'acharne encore sur nos activités.

En effet, suite à un début de saison 2020/2021 réalisé pourtant dans le respect des mesures de précautions nécessaires, tout s'est brusquement arrêté à la mi-octobre. Cependant, malgré l'interruption totale des compétitions, nous avons pu maintenir les entraînements de l'école de foot dans le cadre de l'entente Gévaudan Colagne en respectant les mesures sanitaires demandées.

Mais, cette semaine, un nouveau confinement généralisé nous a été imposé par l'aggravation de l'épidémie. Celui-ci entraîne, de fait, l'arrêt des entraînements pour nos jeunes.

Toute activité est donc stoppée au moins jusqu'au 2 mai.



Loin de nous laisser abattre, ce nouveau contre temps sera mis à profit pour préparer une sortie de crise sanitaire par le haut. La prochaine saison 2021/2022 doit être celle d'une relance forte pour notre association.

J'ai, d'ailleurs, déjà, lancé une réflexion avec les membres du Conseil d'Administration à ce sujet.

Le tournoi du cœur étant, de fait, d'ores et déjà annulé et la FFF ayant décrété une saison blanche pour les seniors, il nous faut, absolument, remotiver tous les licenciés pour la saison prochaine. Pour cela, des mesures novatrices doivent être prises.

Je sais pouvoir compter sur l'aide précieuse de plusieurs éducateurs qui sont prêts à s'engager pour la saison 2021/2022.

Cette période d'arrêt total doit nous permettre de mettre au point un plan de relance ambitieux pour notre club. Il est en effet inimaginable de laisser subir les événements sans réagir fortement.

Dès que possible, je réunirai un Conseil d'Administration élargi afin que chacun puisse prendre sa part dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan. Nous aurons besoin de toutes les personnes qui souhaitent que le football reprenne toute sa place dans notre commune.

Je proposerai donc des mesures significatives au vote lors de cette réunion.

Dans la foulée, je convoquerai, dès que possible, une Assemblée Générale qui devra avaliser (ou non) ces mesures volontaristes. Au cours de cette réunion, les membres présents éliront, comme chaque année, un nouveau Conseil d'administration qui devra mettre en œuvre les décisions prises.

L'investissement du plus grand nombre est absolument nécessaire pour relever ce défi.

Quant à moi, conscient de l'importance de la tâche qui nous attend et souhaitant la réussite de ce plan de relance, je me tiendrai à la disposition de tous pour continuer à exercer mes fonctions si c'est le souhait d'une large majorité d'adhérents.

La pratique du football étant un élément formateur important pour nos jeunes, il est indispensable de la maintenir et de la développer dans notre commune. Je suis confiant car, depuis 2018, je sais pouvoir compter sur l'appui efficace des élus de la commune, du département et de la région.

Alors, soyons optimistes, tous ensembles nous allons gagner ce challenge: vive l'ESCM et le football à Bourgs sur Colagne.

PS: En avant-première, la commune a accepté de remplacer le panneau d'entrée du stade avec les nouveaux logos (voir photo), et nous avons fait de même pour certains panneaux publicitaires autour du terrain d'honneur ainsi que pour le logo du club.

Pour l'ESCM, Le président.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 21 sur 24



#### Club de l'Amitié / Générations-mouvement

Peu d'éléments car malheureusement la crise sanitaire empêche les regroupements.

Par contre sachez que dès que nous pourrons nous débuterons les cours d'informatique avec un petit nombre ainsi que les activités.

En attendant nous vous souhaitons à tous santé, courage et espérance, nous y croyons tous !

A bientôt

La présidente

#### PHOTO-CLUB LOT-COLAGNE de CHIRAC



Les conditions sanitaires étant ce qu'elles sont, le Photo-Club Lot-Colagne basé à Chirac

depuis 39 ans, s'est vu contraint d'annuler ses "Rencontres Photographiques" pour la deuxième année consécutive.

Mais ce sont toutes les activités et les projets qui sont bloqués ou fortement ralentis.

#### **Expositions photographiques:**

Les adhérentes et les adhérents n'aiment pas conserver leurs photos dans des cartons, aussi toute l'équipe s'est mobilisée malgré tout pour présenter deux expositions décentralisées.

La première était prévue ce mois d'avril à Chirac, au Monastier et à Marvejols avec la complicité des Commerçants et de l'Office de Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination. Seulement voilà que le virus en remet une couche! Les restrictions de circulation et d'ouvertures de certains commerces nous obligent à retarder le projet après la levée de ces mesures.

Nous vous tiendrons au courant.

Mais puisque les mairies sont toujours ouvertes au public, le club y expose une partie du travail "Passé / Présent" réalisé sur les villages à partir de cartes postales anciennes.

À voir aux heures d'ouvertures des secrétariats.

La seconde expo est, quant à elle, organisée à Mende du 10 au 24 avril à l'entrée de l'hypermarché U. Les photographes du club y exposent des clichés variés. La diversité est le propre d'un club amateur au sein duquel s'expriment toutes les sensibilités. Une quinzaine de photographies couleurs et noir et blanc vous y attendent aux heures d'ouverture du commerce.

#### Projet de parcours "Savoir-faire" :

Un projet de photographies de grandes dimensions imprimées sur bâches et disposés sur des façades est en préparation. La commune est riche de métiers et de "savoirfaire" et nous avions envie de les mettre en avant de façon la plus artistique possible. Cette action avait un intérêt artistique pour les adhérents, un intérêt collectif pour faire connaître ces "savoir-faire" auprès de la population locale et touristique, et encore un intérêt pédagogique envers la jeunesse.

Ce projet a donc été présenté à la municipalité qui s'est mobilisée pour rendre possible sa réalisation. Les contacts ont été pris avec les propriétaires des facades pressenties. L'immense majorité d'entre eux a été d'accord. Même adhésion pour les acteurs de ces "savoir-faire". Bref ce projet fait la quasi-unanimité. Un bel encouragement pour les adhérentes et les adhérents du club chiracois!

Projet retardé mais certainement pas abandonné! En effet, les premières photographies auraient pu être exposées l'été dernier, mais c'était sans compter avec la pandémie.

Tablant sur une amélioration sanitaire nous sommes prêts à redémarrer ce travail dès la levée des restrictions de déplacement.

En attendant les photographes du club vous présentent quelquesunes de leurs réalisations sur leur site Internet : photoclubchirac.org

Contact:

president@photoclubchirac.org

Page 22 sur 24 Mai 2021

## Infos Associatives

Deuxième trimestre 2021et toujours ce fichu virus qui impacte fortement la vie de notre association.

Le festival « contes et rencontre » a été annulé est reporté en juin, octobre, novembre et décembre. En ce qui nous concerne nous recevrons le groupe « La Mal coiffée » le  $\underline{\mathbf{1}}^{\text{er}}$  octobre.

La fête du cochon n'a pas eu lieu.

Une aide à l'informatique, à la visio, et pour problèmes précis a été mise en place.

N'hésitez pas à appeler les mercredis matin le 07 68 78 28 91

Une newsletter va sortir régulièrement, les associations qui le souhaitent peuvent nous faire passer leur infos, n'hésitez pas.

#### **Foyer rural**

L'assemblée générale s'est tenue en visioconférence le mercredi 7 avril. Nous remercions toutes les personnes qui se sont connectées et particulièrement le représentant de la mairie, les coprésidents de la fédération départementale des foyers ruraux et la technicienne de la CCSS. Les bilans ont été approuvés à l'unanimité.

Prochaines dates:

- 8 mai journée régionale des adolescents à Nasbinals
- Samedi 29 mai dans le cadre de « en chemin j'ai rencontré » balade sur l'Aubrac avec le foyer rural d'Allenc

Bien entendu ces dates ne pourront se tenir que, si les normes sanitaires le permettent.

Pour tout renseignement appeler le 06 80 27 23 92 ou mail <u>frlemonastier@qmail.com</u> ou <u>https://frm48.bloqspot.com/</u> https://www.facebook.com/fr.lemonastier/

#### Un lieu de vie pour personne retraitée : La Maisonnée Sainte Angèle



« Je recherchais un logement adapté à mon âge, où je puisse faire des rencontres, ... j'ai fait le choix d'aller habiter à la Maisonnée Ste Angèle.

A la Maisonnée, je suis locataire de mon appartement avec mes meubles, mes affaires personnelles, cela m'aide à me sentir chez moi. Je continue mes activités quotidiennes. Je peux manger dans mon appartement ou dans la salle à manger commune.

J'ai des voisins tous proches qui prennent soin de moi, je ne suis jamais seule et j'aime rendre service dans la maison. Je me sens en sécurité par la présence d'une professionnelle qui m'aide pour mettre en place les services à domicile dont j'ai besoin, qui propose des activités : gym douce, chant, jeux...

Les après-midis, j'aime bien aller discuter avec une autre locataire, aller marcher dans le jardin, ou trouver un livre à la bibliothèque.

La semaine dernière, je suis allée faire les courses avec ma voisine de palier.

Maintenant, je suis sereine car je peux vieillir avec d'autres tout en restant chez moi. »





La Maisonnée Ste Angèle c'est une grande maison de famille comprenant 14 appartements individuels et des lieux partagés : salon, salle à manger, bibliothèque, cuisine, buanderie, cour intérieure avec jardin... Chacun est locataire de son logement non-meublé, comprenant une chambre, un espace cuisine et une salle de bain adaptée. Un accueil temporaire et la participation à des activités sont possibles.

Chaque habitant paie un loyer et participe au financement de l'animation et des services, soit environ 680€/mois. Le coût peut être réduit par une Aide au logement et l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA). Nous serons heureux de vous recevoir, vous faire visiter et échanger avec vous. A très bientôt !

Contact: Marie ROCHETEAU - 06.41.36.86.63 - maisonnee.sainteangele@gmail.com

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Mai 2021 Page 23 sur 24

# État Civil

#### **Naissances**

FOURNIER Maud née le 08/01/2021 à Mende BRAS Augustine née le 16/01/2021 à Mende BARRET Zélie née le 21/01/2021 à Mende FANGUIN Hermance née le 10/02/2021 à Rodez GAUTIER FIGUERAS Diego né le 09/03/2021 à Mende BOIZARD PLO Emmanuel née le 12/03/2021 à Mende MAGNE CORDESSE Candice née le 05/04/2021 à Mende HAMEL Justin né le 06/05/2021 à Mende

#### Décès

LAURAIRE Marie le 13/01/2021 ALLE Monique le 18/01/2021 SEVAJOL Max le 19/01/2021 BERBON Daniel le 02/02/2021 BONNIEU Odette le 28/02/2021 MONTIALOUX Marcel le 02/03/2021 FEL Jean Paul le 16/03/2021 MEISSONNIER Marie le 30/03/2021 GUIBAL Marie le 09/04/2021 GIBELIN Christian le 24/04/2021 TRIAT Ginette épouse BERNARD le 27/04/2021

## Infos pratiques

Pompiers: 18 ou 112 SAMU: 15 Gendarmerie: 17

**Dr MASSON (Généraliste)**: 04 66 31 03 87 **Dr SURCA (Gynécologue)**: 04 66 31 92 88

Mme FOUBERT/M. SEGUIN (Infirmiers): 04 66 47 39 58

**Cabinet GILLES (Kiné)**: 04 66 48 57 34 **Cabinet ROMAN (Kiné)**: 04 66 45 89 56

Mme MOUTON (Ergothérapeute): 06 73 80 61 23

Mme PENAS (Ostéopathe): 06 62 41 16 06

Mme LENGRAND Albane (Naturopathe): 06 36 05 01 89

M. SANCIET (Médecine Chinoise): 04 66 32 46 54

## Votre Mairie

Contact: mairie@bourgssurcolagne.fr

## Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République Le Monastier 48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tel : 04 66 32 72 17

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

10h-12h / 14h-16h

Le vendredi et samedi 10h-12h

QR Code : site de

**Bourgs sur Colagne** 



Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu Chirac 48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tel: 04 66 32 70 06

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

8h30-12h / 13h30-17h30
Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : https://www.bourgssurcolagne.fr/

Page 24 sur 24 Mai 2021